

### Nomination à la Cour supérieure

Le premier ministre a annoncé la nomination de Mme Gabrielle Vallée au poste de juge en chef adjoint à la Cour supérieure du Québec. Elle succède à M. Eugène Marquis, juge en chef adjoint depuis 1973, qui a démissionné le 31 juillet dernier.

Née en 1928, Mme Gabrielle Vallée fut admise au Barreau de la province de Québec en 1954. Elle fut nommée conseiller de la Couronne en 1971 et élue bâtonnier de la ville de Québec en 1972. En 1973, Mme Vallée fut nommée juge de la Cour supérieure du Québec.

### “Carrières Grand Nord”

Le programme *Carrières Grand Nord* a été créé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord dans le but d'offrir des perspectives de carrières intéressant les autochtones des régions septentrionales. C'est la Commission de la fonction publique qui en assure le fonctionnement et l'administration en vertu de l'accord conclu avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord.

Ce programme s'adresse à tous les Indiens, Métis et Inuit, qui habitent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Les participants reçoivent la formation et l'éducation nécessaires et deviennent employés de la Commission, ayant droit à tous les avantages des



M. Fred Kelly, un Indien de la tribu des Ojibways de la réserve indienne de Sabaskong (nord-ouest ontarien) a été nommé directeur général du Programme des Affaires indiennes et es-quiennes de la région de l'Ontario. C'est la première fois qu'un Indien est appelé à assumer ces fonctions.



Louise Crapeau est réceptionniste et secrétaire au bureau régional du Nord, à Yellowknife, où la Commission de la fonction publique a ouvert récemment le premier bureau situé au nord du 60<sup>e</sup> parallèle.

fonctionnaires. Leur formation peut durer jusqu'à cinq ans, selon les progrès et les besoins de chacun. Une fois la formation achevée, ils peuvent se présenter à tous les concours au même titre que les autres fonctionnaires.

En plus de préparer les autochtones à des postes dans la fonction publique fédérale, le programme a l'avantage de leur permettre de participer à la mise en oeuvre de programmes fédéraux qui les touchent directement.

### Mise en chantier en juillet

D'après les chiffres fournis par la Société centrale d'hypothèques et de logement, les mises en chantier au cours du mois de juillet, compte tenu des facteurs saisonniers, représentent un taux annuel de 243 900 logements pour toutes les régions. Le taux pour le mois de juin était de 278 700.

Le nombre réel de logements commencés au cours du mois de juillet dans les régions urbaines s'est élevé à 19 813, soit cinq p. cent de plus que le total de 18 784 enregistré au cours du même mois l'année précédente. Durant les sept premiers mois de l'année, les mises en chantier ont été 119 081 (83 578 l'an passé à même époque).

Les mises en chantier de maisons unifamiliales au cours du mois de juillet ont atteint le chiffre de 8 461 (9 241 pour la période correspondante

de 1975), soit une diminution de huit p. cent. Le nombre d'habitations groupées dans des bâtiments multifamiliaux s'est chiffré par 11 352, une hausse de 19 p. cent par rapport au chiffre de 9 543 pour la même période de l'an dernier.

### Accord Canada-Portugal sur la pêche

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé qu'un accord a été conclu entre le Canada et le Portugal sur la question de la pêche. L'accord a été négocié lors de réunions tenues à Ottawa en janvier et en mars 1976, et entrera en vigueur à la date de sa ratification. Il expose les modalités qui régiront les futures activités de pêche des navires portugais dans les régions où s'étendra la juridiction canadienne, régions situées au-delà des limites actuelles de la mer territoriale et des zones de pêche du Canada au large de ses côtes. L'accord permettra aux navires portugais sous l'autorité et en conformité des règlements du Canada, de pêcher dans la région en question, une partie des excédents des ressources biologiques nécessaires aux besoins canadiens.

### Réunion Canada-É.-U. au sujet de la rivière Poplar

Des représentants des gouvernements des États-Unis et du Canada et des gouvernements de l'État de Montana et de la province de Saskatchewan se sont rencontrés à Washington, le 12 juillet, pour examiner les incidences de la construction d'une centrale thermique (par la *Saskatchewan Power Corporation*) sur la qualité de l'eau outre-frontières. A une réunion antérieure à Regina (Saskatchewan), le 5 mars, les gouvernements ont reconnu la nécessité de créer un mécanisme officiel pour l'étude de questions touchant à la qualité de l'eau. Cette récente réunion a étudié une proposition visant à renvoyer les questions de la qualité de l'eau à la Commission mixte internationale.

La Commission, créée en accord avec les articles du Traité sur les eaux limitrophes de 1909, a collaboré avec les gouvernements pour étudier les problèmes relatifs à l'environnement le long de la frontière commune.